

L'UE tente de convaincre les banques de prendre leur part du fardeau grec

Les négociations sont ardues pour inciter les créanciers privés à participer au plan de sauvetage

L'Europe parviendra-t-elle à convaincre les créanciers privés de venir en aide à la Grèce? L'option fait l'objet de discussions serrées entre les Etats de la zone euro et les institutions européennes, afin de compléter le second plan d'aide en préparation. « Nous travaillons à une formule (...) qui n'entraînera pas le constat d'un défaut » de paiement de la Grèce, a indiqué lundi 6 juin Jean-Claude Juncker, président de l'Eurogroupe.

Le principe : inciter les créanciers privés détenteurs de dette grecque – banques, compagnies d'assurances ou encore gestionnaires d'actifs – à alléger le fardeau du pays, sur la base du volontariat.

Aucun accord ne se dessine encore, M. Juncker évoquant des « négociations ardues ». Un compromis entre les capitales européennes est toutefois jugé possible d'ici le sommet européen des 23 et 24 juin. Certains envisagent même une réunion extraordinaire de l'Eurogroupe, le 14 juin, pour tenter d'entériner un accord. Il restera alors au gouvernement grec à négocier avec ses créanciers privés, sous la houlette

de du Fonds monétaire international, de la Banque centrale européenne et des Etats de la zone euro.

Si plusieurs options sont encore envisagées, l'une des plus regardées est celle du roulement de créance, en anglais *roll-over*. Ce terme signifie que les créanciers maintiendraient leur exposition en achetant de la dette après expiration de leurs titres. Mais Olli Rehn, commissaire européen aux affaires économiques, a déclaré qu'il examinait « aussi la faisabilité d'un rééchelonnement volontaire ou d'un reprofilage, sous condition que ceci ne crée par un événement de crédit », le rééchelonnement étant l'extension de la maturité des titres.

Qui pourrait être visé? Selon une source diplomatique européenne, « une vingtaine d'établissements détiennent 70 % des titres » grecs en Europe. La part des créances privées susceptibles de faire l'objet d'une opération de *roll over* est estimée à quelque 90 milliards de euros d'ici à la mi 2014.

Les banques grecques sont les premières concernées. Mais elles ne sont pas les seules. Selon les der-

nières statistiques de la banque des règlements internationaux (BRI), les établissements français et allemands détenaient respectivement 15 milliards de dollars (10,2 milliards d'euros) et 22,7 milliards de dollars à la fin 2010. Ce qui en fait les plus exposées d'Europe.

« Un calcul de probabilité »

En France, BNP Paribas – qui détient pour 4,5 milliards de dette publique grecque au 31 mars – ne commente pas. Le groupe BPCE, exposé à près de 1,2 milliard d'euros, indique ne pas avoir été sollicité. De leur côté, Crédit agricole (exposé à hauteur de 631 millions d'euros) et Société générale (à hauteur de 2,5 milliards d'euros) s'inquiètent sans doute pour leurs filiales locales, Emporiki et Geniki.

Un tel accord serait-il risqué pour les banques? « C'est un calcul de probabilité », estime Gilles Moëc, économiste chez Deutsche Bank. Le risque de tout perdre pourrait être plus grand s'il n'y a pas d'engagement des créanciers privés. Mais il n'est pas impossible que cette participation se solde

tout de même par un échec, si le pays ne parvient pas à se relever...

A ce stade, les banques n'ont été consultées que de façon informelle. Pendant le week-end, les contacts se sont intensifiés avec les agences de notation, pour tester avec elles l'impact des différentes options examinées. Pour les autorités, l'objectif est de faire comprendre aux créanciers qu'ils prennent moins de risque à jouer le jeu, les titres nouvellement acquis ayant, selon elles, plus de valeur que les titres détenus actuellement, qui sont menacés de décote. « Les banques grecques n'ont pas vraiment le choix, estime M. Moëc. Elles savent qu'elles seraient les premières victimes en cas d'effondrement. »

Le scénario rappelle « l'initiative de Vienne ». Cet accord signé en 2009 entre la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et neuf banques européennes visait à soutenir l'Europe centrale, menacée, après la crise financière, d'une fuite massive de capitaux. ■

Cécile de Corbière
et Philippe Ricard (à Bruxelles)